



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

## Réduire les inégalités sociales et réduire les émissions de carbone : même combat !

La Présidente du Chili, Michèle Bachelet, rappelait, en septembre 2014 à New York, qu' « en période de désastres naturels, les plus affectés sont toujours ceux qui sont le moins bien équipés ». Il faut ajouter à cela que les inégalités sociales sont elles-mêmes une des causes de la dégradation de l'environnement. Inégalités sociales et périls environnementaux forment ainsi, un cercle vicieux. Dès lors, ceux-ci ne peuvent plus être traités de manière cloisonnée, que ce soit au sein des nations, tout comme sur le plan mondial. C'est la conclusion d'une publication récente de la fondation Nicolas Hulot conjointement avec la Revue Française des Affaires Sociales<sup>1</sup>. ***La solidarité est l'enjeu majeur du XXIème siècle.***

### **L'ultime injustice : les plus fragiles sont les plus exposés aux phénomènes climatiques**

- Commencer à sortir du carbone devrait **permettre à plus de 100 millions d'être humain d'échapper à la grande pauvreté**

Dans chaque pays, les effets des dommages climatiques ne sont pas équitablement répartis entre les catégories favorisés et les plus vulnérables. Sur le plan mondial, il est encore plus flagrant que les pauvres sont les victimes de la pollution des riches. Les pays du Sud subissent une double peine : ils n'ont pas été associés au développement (dû notamment à des ressources qui étaient souvent situées dans leur propre pays). Et ils en subissent maintenant de plein fouet le revers. Le réchauffement climatique pourrait faire tomber sous le seuil de pauvreté plus de 100 millions de personnes à l'horizon 2030, principalement en Afrique et en Asie du sud (Banque mondiale). Parallèlement aux mises en œuvres de politiques climatiques, les systèmes de protection sociale doivent être renforcés pour accroître la résilience des populations pauvres. La solidarité pourrait être financée par une fiscalité écologique et par les économies générées par la suppression des subventions aux énergies fossiles.

---

<sup>1</sup> Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales, n° 1-2 janvier juin 2015

## Un frein à la transition : les inégalités sociales aggravent la crise environnementale

- Les **67 individus** les plus riches de la planète possèdent autant que la moitié de la population mondiale la plus pauvre, soit **3,5 milliards** de personnes.
- Parmi les 1% les plus riches de la planète, **chaque individu** émet autant de CO2 annuellement que **2000 individus** parmi les plus pauvres

La répartition inégale des richesses est un facteur fondamental de la crise climatique car elle constitue un véritable obstacle à la transition écologique. D'un côté, la pauvreté est un frein au développement des modes de consommations et de productions alternatifs : les ménages les moins aisés n'ont accès qu'à des denrées produites à moindre coût, souvent sur un autre continent. Les biens plus respectueux de l'environnement, produits localement, ne leur sont pas accessibles et en conséquence ne se développent pas. A l'autre bout de l'échelle des inégalités, le mode de vie des plus hauts revenus contribue fortement à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Dans les 1% les plus riches de la planète, chaque individu émet autant de CO2 annuellement que 2000 individus parmi les plus pauvres. Les 10% des individus les plus émetteurs sont responsables de 45% des émissions mondiales, alors que les 50% les moins émetteurs ne sont responsables que de 13% des émissions.

La Fondation Nicolas Hulot est favorable à une réduction de l'échelle des revenus par l'impôt ou d'autres formes d'incitation (l'incitation d'un critère sur l'échelle des salaires dans les appels d'offres publics, ou dans les contrats de partenariat public-privé).

## La solidarité mondiale : un enjeu de justice environnementale

- Pour financer la transition des pays du sud, les pays du Nord se sont engagés à transférer **100 milliards de dollars par an à partir de 2020**. Mais le déficit de financement des infrastructures dans les pays en développement s'élèverait à 1000 milliards de dollar par an. Ces financements devront donc augmenter après 2020.

Conjugués à des financements privés de plus en plus importants, ils permettront la plus grande « relance » économique de l'histoire : des investissements massifs dans les pays du Sud (infrastructures, énergies renouvelables décentralisées et services publics) pour construire un modèle économique mondial propre, réduire les inégalités et augmenter la résilience des plus pauvres.